

## **COMPTE-RENDU**

### **Conseil de quartier Caudéran**

Jeudi 23 janvier 2025, Théâtre de la Pergola



Etaient présents :

- Pascale Bousquet-Pitt, Maire adjointe quartier Caudéran
- Sylvie Schmitt, Adjointe au maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
- Fannie Le Boulanger, Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité
- Marc Etcheverry, Adjoint au maire en charge de la sécurité, de la prévention de la délinquance et la médiation
- Tiphaine Arduin, adjointe au Maire en charge de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Éric Krust, Commissaire général, Directeur interdépartemental adjoint, Police nationale
- Samuel Dechoux, Directeur de la Police municipale, Ville de Bordeaux
- Johann Pariollaud, Directeur adjoint de la Police municipale, Ville de Bordeaux
- Eléonore Becat, Directrice de la mission prévention/médiation, Ville de Bordeaux
- Cabinet du maire, Ville de Bordeaux
- Direction générale de la Proximité et des relations avec la population, Ville de Bordeaux

- Direction générale de l'éducation, sport et société, Ville de Bordeaux
- Pole Territorial, Bordeaux Métropole
- Mairie de quartier de Caudéran, Ville de Bordeaux
- 140 habitants et habitantes du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :  
[Conseil de quartier Caudéran - 23 janvier 2025](#)

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER .....</b>	<b>3</b>
<b>LES ENFANTS DANS LA VILLE.....</b>	<b>4</b>
<b>TRANQUILLITE PUBLIQUE.....</b>	<b>8</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>12</b>

## INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER

**Pascale Bousquet-Pitt** ouvre la séance en remerciant l'assemblée pour sa présence et en adressant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui débute. Elle excuse l'absence de Monsieur le Maire, qui n'a pas pu se rendre disponible en raison de contraintes d'agenda. Elle remercie aussi ses collègues élus présents ce soir, Madame Schmitt, Madame Fannie Le Boulanger, Madame Tiphaine Ardouin et Monsieur Marc Etcheverry. Elle indique que Monsieur Jeanjean rejoindra bientôt la séance. Elle remercie par ailleurs les Services de la démocratie permanente, la Mission prévention-médiation de la Ville de Bordeaux, la Police municipale, la Direction de l'Éducation, les services de la Police nationale et le GIP médiation ainsi que les services de la mairie de quartier et de l'état civil qui répondent chaque jour à ses côtés aux nombreuses questions des habitants. Elle rappelle que, lors du dernier conseil du mois de juin, le thème de la tranquillité publique avait été choisi, mais qu'il n'avait pu être abordé en raison de la période électorale. Le sujet sera donc traité ce soir en complément de la thématique commune à tous les conseils de quartier sur la place des enfants dans la ville.

**Pascale Bousquet-Pitt** propose de faire un point de situation sur les projets en cours. Concernant le volet végétalisation et amélioration du cadre de vie, elle évoque l'inauguration de l'aménagement du square Armand-Faulat et de la place Lehu, plébiscitée par de nombreux habitants et travailleurs du quartier. Les travaux pour résorber l'ilot de chaleur à l'angle Pasteur/Poincaré se poursuivent avec des plantations récemment installées. L'aménagement de cet axe suit son cours et mobilise notamment le Pôle territorial de Bordeaux ainsi que les Directions de la mobilité et des déchets de Bordeaux Métropole. Il s'inscrit dans la continuité du projet 1 M d'arbres porté par Ludosens, qui œuvre pour l'inclusion des jeunes dys.

Elle indique que la bouche d'écoulement de la rue des Camélias, fortement dégradée, a été réparée, le parking remis à niveau et végétalisé. La rue des Violettes sera aussi réhabilitée et végétalisée et la place des Violettes sera aussi aménagée de bancs et d'un boulodrome.

En termes d'aménagements structurels, le parc Monséjour a été équipé d'aires de jeux en bois intégrées dans l'environnement arboré, avec une surface de parcours ludique de 500 m<sup>2</sup>. Une zone de repos et ludique en liège, accessible aux enfants en fauteuil, a aussi été aménagée. Une entrée du parc a été réhabilitée, ainsi que certains cheminements, une fontaine à boire a été installée et 5 arbres supplémentaires ont été plantés.

Un massif d'arbustes à papillon est en cours de réalisation au parc bordelais dans l'objectif d'enrichir la biodiversité.

Sur le volet aménagement et mobilité, elle rappelle qu'un travail colossal a été déployé depuis 3 ans, en collaboration avec la Métropole. Ainsi, concernant l'aménagement de la place Mondésir et en lien avec un bureau d'études, les discussions sont en cours avec les riverains et les usagers. Une dernière réunion s'est tenue en décembre 2024 afin de proposer un espace partagé par les piétons, les cyclistes et les usagers des transports en commun. Un espace sera dédié au marché du dimanche matin.

Elle informe ensuite qu'un aménagement plus favorable à l'ensemble des usages a été proposé dans le cadre du projet ReVe11. Elle ajoute que le rythme des rénovations des trottoirs et de la voirie sera maintenu comme en 2024.

Elle communique ensuite sur la situation du pont SNCF de la rue Jude, datant de 1920. Elle rappelle que l'entretien des ouvrages situés au-dessus des rails SNCF a été

transféré aux intercommunalités, entraînant des frais supplémentaires. À la suite d'une vérification périodique du pont, des fragilités ont été identifiées concernant le passage des poids lourds. Un arrêté a donc été pris, interdisant le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes, engendrant une modification du trajet du bus TBM. À la suite d'une étude, des travaux seront projetés en fonction du budget disponible.

Enfin, les bornes destinées au tri des déchets organiques sont en cours de déploiement, avec une finalisation prévue pour le mois d'avril 2025.

Elle évoque ensuite le sujet de l'arrivée des médiateurs dans le quartier et de la mise en place d'une police municipale territorialisée. La présence depuis 2021 de la police municipale dans le quartier constitue une avancée significative. Les médiateurs auront pour première mission de réaliser le diagnostic du parc Monséjour, avec les riverains et les usagers du parc.

Sur le volet culturel, elle revient sur la prolongation de l'exposition, au sein de la bibliothèque P. Veilletet, d'une tapisserie contemporaine d'Aubusson dans une scène tirée du film Le voyage de Chihiro, de Miyazaki. La rénovation de la petite chartreuse, située rue de l'Église, permettra une ouverture aux associations dans les jours à venir. Quant à l'ouverture du Club Senior, qui n'existe plus dans le quartier, il rencontre un vif succès et un espace dédié à l'animation, l'échoppe senior, a été inauguré le 9 octobre dernier.

Elle conclut en annonçant que la construction du bassin nordique est entrée dans sa phase opérationnelle et qu'il portera le nom symbolique de Jean Zay. Cette piscine pourrait être la plus vertueuse de Nouvelle-Aquitaine. Elle a notamment obtenu le Label argent bâtiment durable NAQ pour la qualité de sa conception.

## LES ENFANTS DANS LA VILLE

**Sylvie Schmitt**, Adjointe au maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

**Fannie Le Boulanger**, Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité

**Sylvie Schmitt** fait remarquer que le sujet de l'enfance a été inscrit à l'ordre du jour de l'ensemble des conseils de quartier de la ville de Bordeaux. Il s'agit en effet d'une compétence directe de la ville et du second budget après celui de la Culture. Cette priorité s'exprime notamment à travers l'obtention du titre « Ville Amie des Enfants » par l'UNICEF et le respect des engagements suivants :

- Assurer le bien-être en favorisant l'inclusion de tous les enfants, en particulier pour ceux ayant des besoins spécifiques
- Lutter contre l'exclusion, toutes les formes de discriminations et agir pour l'équité
- Permettre des parcours éducatifs de qualité, quel que soit le quartier
- Favoriser l'engagement
- Faire vivre le partenariat

Elle précise les éléments de contexte suivant : la ville de Bordeaux compte 117 écoles publiques, soit 16 800 élèves scolarisés, accueillis par 1 200 agents municipaux et 600 animateurs du péri et de l'extrascolaire. Concernant les crèches, elles sont au nombre de 80, pour 2 523 places. 4 Relais Petite-Enfance et 10 lieux d'Accueil Enfants-Parents complètent le dispositif. 6 550 places sont disponibles le mercredi pour l'accueil des enfants.

Cette priorité de la Ville se concrétise à travers un budget petite-enfance à +29 % depuis le début du mandat et 26 % d'augmentation pour le budget du périscolaire, tandis que la hausse en nombre d'enfants scolarisés est contenue à +3 %. La ville contribue aussi, selon l'obligation légale, au financement des écoles privées, bien implantées dans le quartier, et ce à hauteur de 4,3 M€ pour 2024.

**Fannie Le Boulanger** aborde ensuite le défi du maillage territorial. Les nouveaux quartiers, comme Euratlantique ou Brazza s'avèrent en forte croissance démographique, tandis qu'à Caudéran, le nombre d'enfants stagne. La présence de nouveaux habitants nécessite de répondre à leurs besoins, sachant que les familles bénéficient moins qu'auparavant d'une présence familiale pour l'accueil des enfants. Elle revient ensuite sur l'exigence de la qualité d'accueil, fil rouge de l'équipe municipale, tant pour les jeunes enfants que pour ceux qui sont scolarisés. Concernant les conditions d'accueil des 0-3 ans, elle assure que la volonté de la Ville de Bordeaux est de refuser la dégradation du taux d'encadrement, grâce à des modèles complémentaires, à savoir les crèches municipales en gestion directe, d'autres en gestion déléguée ou encore les crèches associatives. Les gestionnaires de crèche sont ainsi sélectionnés en fonction de la qualité d'accueil proposé. Elle ajoute que, sur le quartier de Caudéran, les assistantes maternelles sont nombreuses et voient leur présence renforcée par le biais du Relais Petite-Enfance. Elle rappelle par ailleurs que le secteur de la petite-enfance rencontre un contexte de pénurie à l'échelle nationale, sur le plan du recrutement et de la qualification. L'objectif reste cependant de répondre aux besoins, en maintenant la qualité du service et en s'adressant aux familles éloignées des modes d'accueil.

**Sylvie Schmitt** formule que la Ville de Bordeaux soutient beaucoup la notion de communauté éducative, un engagement qui est l'affaire de tous. Elle indique qu'un contrat-cadre a été signé avec l'Éducation nationale et la CAF : le Projet Éducatif de territoire, de 0 à 18 ans. Il s'agit d'un programme déployé sur tous les temps de l'enfant, autour des 4 axes suivants :

- La démocratie
- L'environnement
- La solidarité
- Les parcours

Dans un souci d'équité, cet engagement porte sur l'ensemble des écoles et des centres de loisirs tout au long de l'année.

Elle évoque ensuite le Conseil municipal des enfants, qui constitue un outil pertinent pour favoriser leur émancipation, avec 64 enfants élus de CM1 et CM2, tirés au sort sur la base du volontariat et représentant les huit quartiers de Bordeaux pour un mandat de deux ans.

Par ailleurs, la Ville est la 1<sup>re</sup> en France à avoir obtenu le label 100 % EAC (Éducation artistique et culturelle). Ainsi, 70 % des écoles de la Ville de Bordeaux sont parrainées ou marrainées durant deux ans par un équipement culturel municipal ou un artiste.

Quant au programme de « la rue aux enfants », qui vient de fêter sa 60<sup>e</sup> réalisation, il consiste à piétonniser, de manière définitive ou ponctuelle, l'entrée des écoles afin de sécuriser et d'apaiser leurs abords, créant à la fois de la convivialité et de la confiance en soi pour les élèves. Pour les établissements situés à proximité des boulevards, le programme a aussi contribué à diminuer le niveau de pollution.

La cour de l'école maternelle Paul Lapie a été la première à être végétalisée dans le cadre du programme inédit sur 10 ans visant le réaménagement des cours de

145 sites au global, regroupant écoles et crèches, pour un budget de plus de 20 M€. L'ambition de ce projet est de créer des îlots de fraîcheur et des espaces de pédagogie où chaque enfant trouve sa place.

1 000 enfants de CM2 sont aussi formés au « Savoir rouler à vélo », d'abord dans l'école, puis encadrés dans la rue, afin de sécuriser leur déplacement, notamment en vue de leur entrée au collège.

Le défi 10 jours sans écrans est un autre programme développé par la Ville et dont se sont emparées de nombreuses écoles.

Elle aborde ensuite un autre enjeu fondamental pour l'Enfance, celui de l'alimentation. En partenariat avec la Ville de Mérignac, le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) de la cuisine centrale confectionne 23 000 repas par jour (98 % des enfants scolarisés à Bordeaux et Mérignac déjeunent à la cantine, l'un des scores les plus élevés de France). Un effort important a été mis en œuvre pour améliorer la qualité des repas avec 66 % de produits bios servis dans les cantines. Concernant le conditionnement, les bacs en inox seront généralisés à l'horizon de l'automne 2025 afin de réduire l'usage du plastique. L'enjeu est aussi de structurer les filières bios des producteurs grâce à des contrats de 3 ans donnant plus de perspectives aux agriculteurs locaux. Dans les crèches, les repas sont bios à hauteur de 80 %, avec un objectif fixé à 100 % à la fin du mandat.

**Fannie Le Boulanger** revient sur le programme 100 % EAC et explique qu'à l'école Stéhelin, l'association Point de fuite prépare la réalisation d'une fresque. Le Groupe scolaire Jules-Ferry est marrainé par l'école des Beaux-arts et celle du Clos Montesquieu organise une résidence artistique avec l'association de musique classique Les caprices de Marianne.

Concernant le volet bâti mentaire, la crèche Armand-Faulat 2 a bénéficié d'une extension, soit +20 berceaux et l'aménagement de jardins. L'école Jean-Cocteau a été végétalisée grâce au programme « cours buissonnières » dont l'objectif est de remettre de la nature dans les cours d'école, de créer des îlots de fraîcheur, mais aussi de permettre à tous les élèves de s'approprier cet espace.

## TEMPS D'ECHANGES

Un temps d'échanges de 5 minutes en binômes est organisé autour de la question suivante : « *Comment rendre ensemble notre ville plus agréable à vivre et épanouissante pour tous les enfants et toutes les familles ?* »

« *La traversée de l'avenue du Général Leclerc est dangereuse pour les enfants se rendant à l'école, en raison de la vitesse excessive des automobilistes, qu'est-il prévu pour sécuriser la traversée de cette rue, notamment aux heures de sortie des écoles ?* »

« *Serait-il possible de revoir les horaires de fermeture des parcs et jardins, afin de favoriser les jeux en plein air, les échanges intergénérationnels et les pique-niques ?* »

« *Dans plusieurs rues, les haies ne sont pas entretenues, rue Pasteur, rue Raymond Poincaré au niveau de l'arrêt de bus, avec des ronces gênant la circulation des piétons et des poussettes.* »

« *Au parc bordelais, serait-il possible de diversifier les animations proposées, notamment dans l'esprit de l'EAC, le théâtre guignol datant un peu ? Quelle est l'évolution du LAB ? Il faut poursuivre la sécurisation des piétons en ville, notamment pour les enfants se rendant à l'école. Sur l'avenue du Général Leclerc, en raison d'un*

*chantier en cours, il n'y a plus de trottoir, rendant la circulation à pied ou à vélo dangereuse. »*

*« Bravo à la mairie pour les budgets et les efforts concernant la Petite-Enfance. À Bordeaux, tous les parents ont-ils une solution d'accueil pour leurs enfants ? Dans l'esprit des travaux de la Commission des 1000 premiers jours (Commission Cyrulnik) des solutions sont-elles prévues pour les parents en difficulté ? .»*

Concernant la circulation automobile aux abords des écoles, **Pascale Bousquet-Pitt** explique que l'avenue du Général-Leclerc est structurante et pénétrante et ne pourra pas donner lieu à la mise en place d'une rue aux enfants. Une solution pourrait être trouvée de manière palliative en créant un sas ou un couloir sans pour autant enlever les voitures. Au sujet de la vitesse, elle indique que des radars sont installés et que la Police municipale procède à des passages réguliers aux heures de sorties des écoles. Sur la question de l'entretien des haies et de l'accessibilité des trottoirs, elle évoque des limites de compétences et rappelle que cet entretien revient soit aux locataires, soit aux Syndics ou soit aux propriétaires.

Concernant les parcs et jardins, ils ferment en général aux heures de la lumière du jour. Elle précise que des entreprises assurent la fermeture et l'ouverture des parcs. Au sujet de Guignol Guerin, il s'agit d'un contrat, lorsqu'il sera terminé, un AMI (appel à manifestation d'intérêt) sera organisé. Au sujet des événements proposés, comme les festivals, ils sont programmés par des opérateurs, et non par la Ville.

Elle poursuit en précisant que le LAB consiste en une mise à disposition de locaux pour les associations locales, et n'est pas un lieu d'activité culturelle.

Au sujet de la Commission des 1000 premiers jours, **Fannie Le Boulanger** explique que le rapport a été rendu en septembre 2020 et qu'il met en lumière cette fenêtre sensible de la prime enfance, de la grossesse aux 3 ans de l'enfant. En matière de soutien à la parentalité, une expérimentation est en cours en partenariat avec la CAF de la Bastide afin de recenser finement les besoins des parents. Elle donne l'exemple de la mise en œuvre d'ateliers du sommeil en soutien à la parentalité.

Concernant l'accessibilité des modes de garde, elle rappelle ensuite que la municipalité est l'organisatrice de la Petite-Enfance et que son rôle est de planifier tous les services destinés aux parents dans l'objectif de décloisonner les propositions des professionnels. Dans le quartier de Caudéran, le maillage des offres de modes de garde est important. Elle ajoute que les assistantes maternelles du secteur ont actuellement des places disponibles.

## TRANQUILLITE PUBLIQUE

### **Marc Etcheverry, Adjoint au maire en charge de la sécurité, de la prévention de la délinquance et la médiation**

**Marc Etcheverry** rappelle que la tranquillité, la sécurité et la lutte contre les incivilités sont des enjeux prioritaires de l'équipe municipale depuis 2020, comme en témoigne l'augmentation du nombre de policiers municipaux ainsi que l'investissement massif pour moderniser la Police municipale, accroître le nombre de caméras de 50 à + de 200 en quelques années. Il ajoute que des médiateurs sont aussi recrutés. Il présente les différents invités qui vont prendre la parole : Éric Krust, Commissaire général et Directeur interdépartemental adjoint de la Police nationale, Eléonore Becat, Directrice de la mission prévention de la délinquance et de la médiation de la Ville de Bordeaux, et enfin Johann Pariollaud, Directeur adjoint de la Police municipale. Il salue également la présence de Samuel Dechoux, nouveau Directeur de la Police municipale qui vient de prendre son poste.

Il indique que la question de la tranquillité publique est le fruit d'un partenariat entre la Police municipale, les équipes de médiateurs et la Police nationale, un partage de compétences qu'il est intéressant de souligner. Il fait remarquer que, depuis plus de 4 ans, Monsieur le Maire continue de demander des renforts d'effectif sur le terrain auprès du ministère de l'Intérieur. Il indique qu'un Contrat de Sécurité Intégré a été signé en juillet dernier avec l'État afin de mieux mailler le territoire en policiers, en caméras et en dispositifs innovants. La Mairie de Bordeaux a ainsi présenté le mois dernier un plan de renforcement de la Police municipale, dans l'objectif de parvenir à 200 policiers municipaux à l'horizon 2026. L'idée est de remettre de la Police de proximité sur le terrain à l'aide d'une brigade territorialisée qui sera déployée d'ici à la fin de l'année afin de couvrir la ville avec une connaissance fine par secteur. Pour prévenir les incivilités du quotidien, une brigade de lutte contre les incivilités a été mise en œuvre, entre autres afin de verbaliser les 200 points de dépôts sauvages de la Ville. Quant à la brigade dédiée à la circulation, elle lutte notamment contre les incivilités routières et les stationnements abusifs à proximité des écoles.

Il évoque enfin le dernier point de ce plan de modernisation avec la création de la brigade d'appui et de sécurisation en journée et en soirée jusqu'à 2 h venant en renfort des policiers territoriaux sur les zones où les enjeux de délinquance sont plus importants.

Il complète ses propos en indiquant que deux médiateurs sociaux du GIP sont arrivés à Caudéran avec pour mission d'apaiser les relations entre les usagers dans l'espace public, notamment au sujet de l'équipement public du stade Stéphelin afin de réguler les relations intergénérationnelles. Ils seront aussi présents au parc Monséjour dans l'objectif de tisser des liens avec l'ensemble de l'écosystème, notamment les associations et les collèges. Il invite les habitants à s'emparer de cet outil de médiation, maillon indispensable au service de la tranquillité publique.

### **Eric Krust, Commissaire général, Directeur interdépartemental adjoint, Police nationale**

**Éric Krust** revient sur l'engagement de la Police nationale à Bordeaux et plus particulièrement dans le quartier de Caudéran.

Il évoque en premier point la question de la tranquillité et de l'ordre public dans le quartier. Il reconnaît que le quartier reste très agréable à vivre, mais pointe un premier sujet de préoccupation en constatant l'augmentation surprenante des menaces de violence avec 100 plaintes enregistrées dans le quartier en 2024 contre une trentaine

habituellement. L'arrivée des médiateurs du GIP Bordeaux-Métropole est donc de bon augure afin de maintenir la qualité du vivre ensemble. Les médiateurs travailleront avec le Délégué Police-population, le Major Mengual dont il salue la présence et qu'il remercie pour l'équilibre de son travail. Le second point de préoccupation est celui des cambriolages, avec une baisse assez significative en 2024 pour la Ville de Bordeaux, hormis pour Caudéran. Le sujet, qui n'est pas uniforme à l'échelle du quartier, devra être travaillé en 2025, notamment au niveau du secteur de la Gare, proche de Mérignac, et dans le secteur de Capeyron, également limitrophe de Mérignac. Le troisième sujet est celui du vol à la roulotte, qui dépasse le périmètre de Caudéran et concerne l'ensemble de la plaque bordelaise, plus particulièrement sur les communes de l'Ouest. Il rappelle à cette occasion que les valeurs ne doivent pas être laissées dans les véhicules.

Il aborde ensuite le second point qui porte sur la Commissariat de secteur de Caudéran. Il avance que l'année 2024 n'a pas été favorable avec les JO de Paris, qui ont engendré une forte charge avec une projection des forces à l'échelle du territoire national. Le maintien de la capacité opérationnelle s'est traduit par un report des congés d'été ainsi qu'un décalage de l'ouverture du Commissariat de Caudéran à la mi-février. Le commissariat sera ouvert deux après-midis par semaine, de 14 h à 18 h, afin de recevoir les plaintes et les mains courantes. Un premier point à 6 mois sera effectué pour faire le bilan des activités et s'interroger sur le recours aux outils numériques, notamment celui de la plainte en ligne.

**Johann Pariollaud, Directeur adjoint de la Police municipale, Ville de Bordeaux**  
**Johann Pariollaud** présente les actions de la Police municipale axées autour de deux volets, les principaux domaines d'intervention pour commencer pour ensuite aborder le déploiement actuel compte tenu des problématiques rencontrées.

Il détaille les différents domaines d'intervention de la Police municipale qui s'articulent autour des points suivants :

- Planification de la présence autour des écoles en vue de la sécurisation routière
- Lutte contre le stationnement anarchique, avec une forte sollicitation des riverains et de la mairie de quartier
- Prévention des troubles à la tranquillité publique par le biais des patrouilles
- Prévention des cambriolages
- Remontée des renseignements auprès des services compétents
- Lutte contre le tapage diurne et nocturne

Il ajoute que le quartier de Caudéran présente la spécificité d'être équipé d'une piste de sécurité routière qui a pour but de sensibiliser les enfants. 5 579 élèves de classe de CM1 et CM2 ont été initiés pour l'année scolaire 2023-2024 et 473 enfants dans le cadre d'activités extrascolaires, comme les Centres de loisirs.

Concernant les perspectives, il informe que le déploiement de la vidéoprotection se poursuit à la suite de l'arrivée des deux premières caméras en 2023 au stade Stéhelin. Une troisième sera implantée sur ce site en 2025 afin d'obtenir une vision à 360° sur ce secteur. Une caméra 4 axes sera aussi implantée au niveau du parc Monséjour, dans la continuité de la volonté municipale. Il évoque ensuite la création d'un poste mobile qui devrait être livré avant l'été et qui sera implanté chaque semaine dans les différents quartiers. La sectorisation de la Police municipale sera l'un des enjeux à venir, avec des policiers fidélisés sur le quartier de Caudéran, tissant ainsi un lien de confiance entre les habitants et les agents et permettre ainsi de remonter des informations pertinentes. Enfin, les patrouilles communes contre les dépôts sauvages qui œuvrent en transversalité au service de la lutte contre les incivilités.

Il décrit ensuite les principales problématiques recensées sur le quartier :

- Le contrôle routier
- Le stationnement
- La surveillance générale
- Les troubles à l'ordre

### **Eléonore Becat, Directrice de la mission prévention/médiation, Ville de Bordeaux**

**Eléonore Becat** présente Edouard et Sabrina, les deux nouveaux médiateurs du GIP médiation à Caudéran. Elle rappelle que la médiation sociale est un projet phare initié par la municipalité et qui se déploie dans la ville. Elle fait remarquer que cette activité ne peut pas fonctionner sans le concours des habitants, notamment concernant les incompréhensions du quotidien dans le quartier. L'objectif de la médiation sociale est de faire tomber la pression et de faire en sorte que les habitants se comprennent pour prendre le temps de communiquer sans violence. Plus simplement, leur mission consiste à être dans la rue, à aller vers les personnes pour les renseigner et leur donner des informations pertinentes. Elle incite aussi les habitants à aller vers eux pour faire remonter des informations et communiquer leurs besoins. Elle signale que les médiateurs possèdent un bureau à la mairie de quartier, mais qu'ils ont surtout vocation à se déplacer sur le terrain pour prévenir les conflits et la délinquance des jeunes. Elle annonce que le projet « Raconte-moi ton quartier » sera mis en œuvre autour du parc Monséjour afin de proposer une marche exploratoire qui sera l'occasion de collecter les propositions d'occupation positive de l'espace public.

## **TEMPS D'ECHANGES**

*« Les propos tenus par M. Etcheverry sont particulièrement agaçants. Si beaucoup de choses ont été faites par la municipalité, Bordeaux figure au 2e rang des villes les plus insécurisées de France, selon un classement du Figaro . »*

*« Des projets intergénérationnels, peut-être avec les médiateurs, pourraient permettre d'apaiser les relations dans le quartier et d'améliorer le vivre ensemble . »*

*« La signalisation routière soulève de nombreuses questions, avec les aménagements récents à Caudéran, notamment les routes à double sens pour les vélos, les nouveaux giratoires de l'avenue de Lattre-de-Tassigny, les alternances 50/30 km/h sur des axes différents . »*

*« Les habitants ne connaissent pas les nouveaux jours de collecte des poubelles. Les vols à la roulotte sont dus à l'extinction de l'éclairage public. Le stationnement anarchique est causé par l'envahissement des rues gratuites par les habitants des rues payantes . »*

*« Étant donné que les éboueurs n'effectuent plus que deux passages par semaine, ils pourraient participer à l'enlèvement des dépôts sauvages . »*

*« L'absence d'éclairage nocturne est dangereuse pour les travailleurs de nuit, notamment dans la rue Poujeau . »*

*« La rue Saint-Amand n'a pas été réaménagée, les croisements y sont complexes et le feu est trop court . »*

*« Concernant les incivilités, elles ont été rapidement prises en compte par la mairie. La Police municipale et nationale connaît par ailleurs des difficultés de recrutement . »*

*« Pourquoi la rue Godard est-elle à sens unique ? Elle s'est transformée en boulevard où les voitures roulent trop vite. Certains bacs pour les déchets alimentaires sont mal placés. »*

*« Au bout de la rue Malvezin, 20 mètres de rue en sens unique engendrent des détours inutiles obligeant à croiser des axes importants »*

*« À la suite des remarques sur l'éclairage public, il n'est pas pensable que la sécurité ne soit pas améliorée, des actions correctives sont à apporter. Des remarques sont aussi à prendre en compte sur la circulation dans les rues autour du parc Bordelais où les effets collatéraux du nouveau plan de circulation se font sentir. La rue Godard est quant à elle saturée en raison des itinéraires suggérés par les GPS. »*

*« Au sujet de la sécurité du stade Stéhelin, les usagers du gymnase sont impactés par la présence de bandes de jeunes. Un manque de lumière est aussi à signaler à l'entrée du gymnase. »*

*« La sécurité des enfants devant l'école Jules-Ferry n'est pas assurée en raison du passage de cyclistes qui ne laissent pas passer les enfants. »*

*« Quelle est la raison de la suppression des postes de gardiens dans les stades et équipements sportifs ? . »*

*« La rue longeant la Poste est en sens unique inversé, la pose d'un miroir permettrait de voir les véhicules arriver. »*

*« De nombreux cyclistes roulent sans éclairage et ne sont pas visibles pour les automobilistes, les risques d'accident sont élevés. »*

- **Circulation**

**Pascale Bousquet-Pitt** informe que la pose de miroir est dorénavant illégale, causant plus de troubles que de solutions. Au sujet de la rue inversée, il s'agit d'une disposition de la DUP (Déclaration d'intérêt public) pour le passage du bus express. Au sujet de la signalisation, de multiples demandes ont été faites et elle invite les habitants à rédiger des courriers collectifs qui seront transmis aux instances compétentes, notamment Bordeaux Métropole. Concernant l'école Jules-Ferry, les signalisations installées sont réglementaires et les vélos doivent s'arrêter pour laisser passer les enfants. Pour les giratoires du bus express, ils s'inscrivent aussi dans le cadre de la DUP Transport, afin de faciliter le passage de la ligne G. Elle rappelle ensuite que la Ville de Bordeaux est passée il y a deux ans à 30 km/h, hormis les voies pénétrantes qui sont limitées à 50 km/h. Concernant les rues non payantes aux abords des boulevards, il s'agit d'un report du stationnement pendulaire. Elle souligne que le stationnement payant autour du Parc bordelais a fait ses preuves. Le changement de sens de circulation de la rue Malvezin fait suite à une pétition des riverains, comme c'est aussi le cas dans la rue Collignon. Elle ajoute que M. Jeanjean se tient à disposition pour des échanges supplémentaires.

Au sujet des cyclistes, **Éric Krust** indique que la ville se trouve à la croisée des chemins entre les enjeux des vélos et des voitures. Il fait remarquer que la Police nationale devra investir le sujet. Depuis 8 ans, 8 cyclistes ont perdu la vie dans un accident de circulation. Concernant les sens interdits autorisés aux vélos, certains s'y prêtent, d'autres non, comme celui de la rue de La Cape, étroite et dangereuse à remonter en vélo.

**Marc Etcheverry** prévient que, sur les questions de la circulation et de la vitesse, une présence sera assurée aux abords des écoles. Il annonce aussi qu'une campagne de prévention sera lancée sur le défaut d'éclairage des cyclistes et le port des oreillettes sans fil.

- **Collecte des déchets**

**Pascale Bousquet-Pitt** informe qu'à la suite d'une décision votée par Bordeaux Métropole le ramassage des poubelles passe dorénavant à deux passages

hebdomadaires, sauf à Bordeaux-Centre. Les points d'apports volontaires sont quant à eux en cours d'installation, il s'agit d'un test et les demandes et remarques seront remontées.

- **Tranquillité publique**

**Pascale Bousquet-Pitt** tient à préciser que les gardiens sont toujours en poste sur les équipements sportifs du quartier.

**Eric Krust** précise que les vols par effraction ne sont pas spécifiques au quartier, mais constituent une lame de fond pour laquelle il faut maintenir un point d'attention. Au sujet de l'article publié dans Le Figaro, classant Bordeaux comme la 2e ville la plus insécurité de France, il estime que des amalgames de données et de statistiques ont biaisé la réalité dans un portrait au vitriol relevant plutôt du procès d'intention. Il reconnaît néanmoins que des problématiques restent préoccupantes, notamment dans l'hypercentre de Bordeaux, qui fait face à des phénomènes de prédation délinquante violente. Plus précisément sur la sécurité à Caudéran, il indique qu'une bande issue du quartier des Écus au Bouscat détroussait les jeunes au parc bordelais et au Stade Stéhelin en 2023-2024. La situation a été réglée depuis et rien d'anormal n'a été détecté à ce jour, mais il ne faut pas hésiter à faire des remontées si nécessaires. Au sujet de l'éclairage public, il fait remarquer que l'extinction n'a pas entraîné une augmentation de la délinquance, y compris au niveau des zones de lisières. Il reconnaît néanmoins que l'obscurité procure un sentiment d'insécurité et que certaines communes ont trouvé des solutions alternatives, comme à Eysines ou au Bouscat. Il ajoute qu'à l'échelle de Bordeaux, à une échelle plus grande et plus complexe, ces solutions sont plus complexes à mettre en œuvre.

**Marc Etcheverry** indique que la présence des médiateurs permettra de conforter le retour au calme au stade Stéhelin. Au sujet des liens intergénérationnels, le Conseil des Seniors a été saisi et rendra ses préconisations au mois de juin. Concernant l'éclairage public, il confirme que l'extinction nocturne mise en œuvre il y a 18 mois à la suite de la crise énergétique n'a pas donné lieu à une hausse de la délinquance. Il reconnaît néanmoins que se retrouver dans le noir contribue au sentiment d'insécurité et qu'un équilibre reste à trouver en la matière.

## CONCLUSION

**Pascale Bousquet-Pitt, maire adjointe du quartier Caudéran**

**Pascale Bousquet-Pitt** remercie l'assemblée pour sa participation et invite les habitants à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.

## ANNEXE

« Comment rendre ensemble notre ville plus agréable à vivre et épanouissante pour tous les enfants et toutes les familles ? »

- Proposition d'élargir les heures d'ouverture des parcs et jardins publics : parc de Lussy en particulier surtout la période de printemps et été.
- Possibilité pour les familles de faire des pique-niques. Organiser des goûter et autres animations.
- Comment rappeler régulièrement aux habitants qu'ils sont responsables de la propreté de leur trottoir ? Herbes folles, crottes de chien, etc...
- Proposer plus de moments de réunion ou d'opportunités de rencontre et d'activités pour les touts-petits (0-3 ans). Il y a beaucoup d'activités (musées, ateliers, etc. pour les plus grands, beaucoup moins pour les 0-3 ans (ou alors ateliers privés très couteux)).
- Problème de chiens non tenus en laisse dans la rue et dans les parcs : insécurité pour les jeunes et familles qui circulent.
- Des rues en bon état (chaussée), trottoirs propres.
- Civilité entre les personnes : chiens en laisse (dans les parcs), apaisement de la circulation des vélos. Verbaliser scooter, motos et voitures qui utilisent les bandes cyclables et les SAS vélos. Mieux délimiter les bandes cyclables (notamment à l'approche des croisements) où elles disparaissent, ce qui fait que les voitures empiètent.
- Ne pas installer de bornes de déchets alimentaires devant le pas de porte des familles.
- Végétaliser la cour de l'école Jules Ferry et autres écoles avec du vert et des arbres (pas seulement des copeaux ou des structures à plantes).
- Remettre de la lumière sur certaines avenues après 23h (ex : avenue de la République, rue Pasteur) pour rentrer en sécurité.
- Plus de places en crèches pour les parents qui travaillent.
- Mettre en place des boîtes aux lettres Papillons dans les écoles (lutte contre toutes formes de maltraitance).
- Devant l'école Jules Ferry, enlever le panneau vélo prioritaire sous le feu de l'école (fort risque d'accident).
- Nouveaux aménagements au parc Monséjour « un jeu » dangereux pour les plus jeunes de moins de 5 ans (pas de toboggans pour les + petits).
- Pistes cyclables plus sécurisées pour les enfants.
- Améliorer les activités dans les parcs de Bordeaux (sportives et culturelles), parcours scolaires, tel que c'est fait au lac l'été.
- Continuer la végétalisation des écoles (liens inter-générationnels : comment ? où ? avec qui ?
- Ne pas stigmatiser, tout le monde est concerné, lieux adaptés, se rencontrer dans les espaces verts nombreux.
- Bus qui facilitent les déplacements.
- Accueillir des associations spécialisées sur la parentalité (labo asso).
- Laisser le parc bordelais ouvert les soirs d'été plus longtemps.
- Nettoyer les espaces végétalisés (rue Jules Michelet), trop de papiers (pas entretenus).
- Pourrions-nous avoir un point d'étape sur le projet de réhabilitation de la maison qui a brûlé (rue Jules Michelet), date des travaux. En attendant des jeunes viennent squatter.
- Lumière manquante dans le square Samuel Paty (sortie d'école en hiver).
- Plus d'espaces piétonniers et modifier les sens de circulation, voire des sens uniques ou interdits.

- Plus d'espaces verts, d'arbres, des places végétalisées.
- Appel à des bénévoles pour lecture dans les écoles ou pour recadrer des sorties scolaires ou sportives.
- En sécurisant/favorisant les trajets cyclistes en continu.
- En remettant des animaux (poules, etc.) au parc bordelais, c'est juste un plaisir pour les petits ! et les grands !
- Commençons par le respect à tous niveaux : dans le bus, sur les passages piétons, sur les vélos mais aussi la courtoisie.
- Diminuer la place de la voiture !!! Encore trop présente dans notre ville, malgré les actions de la mairie depuis 2021 (signé un grand-père).
- En utilisant les parkings des supermarchés à autre chose et en les obligeant à baisser les températures dessus en plantant des arbres. Ils doivent compenser. Ici à Caudéran, Intermarché, Auchan à minima. Faire de ces parkings les dimanches des utilisations citoyennes (marchés aux plantes, kermesse, associations, etc.).
- Planter plus de fruitiers et utiliser les parcs à cet effet.
- Plus d'ombres dans les villes, festivals écologiques, plus de pistes cyclables.
- La place des véhicules dans les rues à améliorer, ralentisseurs pour les enfants.
- Améliorations des trottoirs (entretien), circulation pour les enfants.
- Papa de 2 garçons (10 et 13 ans) – scolarités, animations OK.
- Sécurité des enfants dans la rue à revoir, la rue Pasteur côté boulevards pour nous et une jungle dangereuse.
- Ecole Jules Ferry : circulation auto ++++. Pas moyen de la calmer ?
- Apprendre à ramasser les restes (papiers, canettes, etc.) des repas pris dans les espaces publics.
- Remettre des poubelles à l'intérieur du parc bordelais et non pas uniquement aux sorties.
- Arrêter de dire que les mauvaises herbes au ras des immeubles et maisons favorisent la biodiversité. Elles attirent surtout les crottes de chiens.
- Remettre des poubelles à disposition afin d'éviter une ville sale (à proximité des écoles).
- Merci de remettre une poubelle au niveau de la poste. Les caniveaux des rues avoisinantes à la poste ne sont pas nettoyés au niveau des bouches d'évacuation des eaux pluviales. De ce fait les feuilles mortes stagnent.
- Refaire les trottoirs
- Planter des arbres quand c'est assez large.
- Remplacer les plaques béton en relief (pour les non-voyants) par la même chose en caoutchouc.
- Ramasser les crottes de chiens
- Couper les ronces qui pendent du mur à l'arrêt de bus Richelieu vers Bx.
- Introduire les vélos sur les trottoirs (s'agissant d'adultes).
- Demander aux propriétaires de chien de veiller à la propreté des trottoirs.
- Trottoirs suffisamment larges. Poteaux en limite et non au milieu des trottoirs. Chiens en laisse et déjections ramassées.
- Dangerosité de la séparation matérialisée par des piquets, séparation des voies montantes et descendantes en face du marchand de journaux « Le Saphir ». La voie montante de l'avenue du Général Leclerc se rabat assez brutalement sur la voie des vélos. Ce n'est pas éclairé du tout, notamment quand l'éclairage public est éteint – danger. Il faudrait au moins une peinture réfléchissante.
- Rendre plus agréable l'école et le stade Stéhelin et ses abords, des espaces pour s'asseoir (banc, etc.) pour les parents qui attendent les enfants + améliorer l'éclairage la nuit.